



Le 15 janvier 2024
Saint-Jean-sur le Richelieu

Cher(e)s membres du Club de chasse Les Frères d'Armes,

Vous trouverez en pièces jointes du présent courriel, l'Avis de convocation ainsi que l'Ordre du jour de notre **Assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu le 29 février 2024 à 19h00** en mode virtuel.

Cette AGA se déroulera selon les Règlements Généraux (RG) du club qui ont été adoptés le 17 janvier 2022 lors de notre Assemblée générale spéciale (AGS). Je tiens à mentionner que l'article 74 des RG énonce clairement que la participation des membres aux AGA et AGS est un devoir. En ce sens, votre comité a adopté à l'unanimité une résolution stipulant que la non-participation aux AGA et AGS entraînera une non-participation du membre au tirage au sort annuel pour la chasse au gros gibier. Votre devoir est de participer de façon active à la pérennité du Club de chasse.

Pour donner suite à cet avis de convocation, le Secrétaire du Club vous transmettra avant la tenue de l'AGA tous les documents relatifs à cette AGA et nécessaires à votre participation active.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents qui sont associés au présent courriel, tout comme l'ensemble des documents que vous pourrez retrouver sur sbmfc.ca, à l'onglet du Club de chasse :

[SBMFC](#) | [CRFM](#) | [Région de Montréal](#) | [CFMWS](#)

Ces documents seront ceux utilisés et discutés lors de l'AGA. Ils seront mis sur le site sbmfc.ca, au fur et à mesure qu'ils seront produits. Il appartient à chacun d'aller sur le site web régulièrement afin de prendre connaissance des documents, ce qui va faciliter votre participation. Les documents en question sont :

- L'ordre du jour de l'AGA du 29 février 2024;
- Le procès-verbal de la dernière AGA tenue le 28 février 2023;
- Règlements généraux adoptés le 17 janvier 2022;
- Le bilan de la dernière année financière du club;
- Les prévisions budgétaires pour la prochaine année d'opération (1er avril 2024 au 31 mars 2025);
- Le calendrier des activités de la prochaine année (2024-2025);
- La présentation PowerPoint que nous allons utiliser lors de la rencontre 29 février 2024.

Lors de cette AGA, vous aurez la chance d'élire les membres du comité exécutif. Cet exercice est essentiel à la saine gestion du Club pour en assurer la pérennité. Un club de chasse sans comité exécutif composé de membres bénévoles veillant à la saine gestion du Club entraînera le risque de voir le Commandant mettre en tutelle le Club et par la suite mettre fin aux opérations de ce dernier.

Tous les postes du comité exécutif sont d'une durée d'un (1) an et conséquemment **tous les postes sont ouverts et feront l'objet d'un vote lors de l'AGA**. Pour faciliter la gestion de l'AGA en mode virtuel, nous demandons aux personnes intéressées à siéger au sein du comité exécutif pour la prochaine année, de faire connaître leurs intentions d'assumer l'un des postes au secrétaire du comité exécutif, Mathieu Villemaire.

Les postes disponibles qui seront en élection sont ceux de : **président, vice-président, secrétaire, trésorier et directeur de chasse**.

Si un ou plusieurs de ces postes vous intéressent, vous devez faire parvenir un courriel au secrétaire du club en lui transmettant votre nom et en indiquant le(s) poste(s) pour lequel ou lesquels vous soumettez votre candidature. **Vous avez jusqu'au 22 février 2024 pour transmettre votre candidature**. L'adresse courriel que vous devez utiliser pour transmettre votre candidature est : HuntingClubFarnham@outlook.com

Pour assister à l'AGA, **vous devez obligatoirement envoyer un courriel à Emma Casavant** à l'adresse courriel suivante : emma.casavant@forces.gc.ca. Vous avez jusqu'au **12 février 2024** pour contacter Mme **Emma Casavant**. Une fois reçu, vous recevrez un accusé de réception. Elle vous transmettra par la suite les liens et le numéro de téléphone nécessaires à votre participation. PS : Mettre en CC l'adresse du Club du chasse : HuntingClubFarnham@outlook.com

En terminant, comme cette rencontre est des plus importantes pour lancer notre nouvelle année, les bénévoles du Comité et moi-même comptons sur la présence de tous les membres afin que nous puissions atteindre le quorum exigé et être en conformité avec l'article 74 des Règlements généraux décrivant le devoir de participation des membres.

Au plaisir de tous vous revoir lors de l'AGA.

Etienne Cameron
Président du club de chasse
Les Frères d'Armes